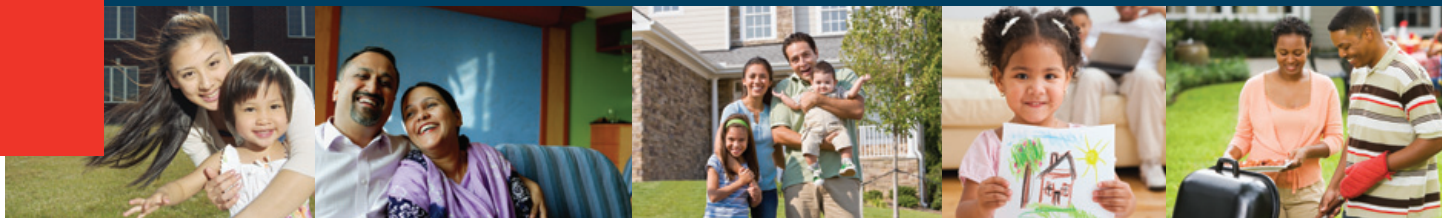


VISITER UN LOGEMENT LOCATIF



À leur arrivée au Canada, la plupart des immigrants doivent d'abord se trouver un logement.

Bon nombre des nouveaux arrivants choisissent de louer leur premier logement. En devenant locataires, ils disposent d'un logement sûr et confortable où ils peuvent entreprendre leur nouvelle vie dans leur pays d'adoption. De plus, ils se donnent ainsi le temps de chercher une autre habitation, peut-être pour l'acheter, sans se sentir forcés de prendre une décision rapide.

Pour vous aider à trouver une habitation locative qui correspond à vos besoins et à votre budget, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) vous conseille ce qui suit :

- Servez-vous d'un calepin pour noter les points importants de chaque endroit que vous visitez. Ces notes vous serviront par la suite pour comparer les appartements visités.
- Vérifiez que la porte d'entrée se verrouille convenablement.
- Allumez la cuisinière et le four et ouvrez le réfrigérateur et le congélateur pour vérifier qu'ils fonctionnent tous correctement.
- Ouvrez les robinets de la cuisine et de la salle de bains pour savoir s'il y a de l'eau chaude et actionnez la chasse d'eau des toilettes pour vous assurer du bon fonctionnement du mécanisme.
- Assurez-vous qu'il y a bien une douche ou une baignoire, et déterminez s'il y a suffisamment de placards pour ranger tous vos vêtements.
- Demandez au propriétaire de vous expliquer le fonctionnement du système de chauffage. Les instructions sont particulièrement utiles pour les appartements en sous-sol qui peuvent être plus froids que ceux en hauteur.
- Si le logement qui vous intéresse se trouve dans un immeuble, cherchez à savoir s'il existe des aires communes que vous partagerez avec les autres occupants, telles qu'une buanderie, une piscine, une salle d'exercices ou un espace de rangement.
- Demandez au propriétaire qui est responsable d'effectuer les réparations dans le logement et si les services publics (p. ex. chauffage, câble ou électricité) sont compris dans le loyer. Si ce n'est pas le cas, renseignez-vous sur les frais mensuels à payer pour le chauffage et l'électricité.

Surtout, ne vous précipitez pas sur le premier appartement visité. La recherche d'un appartement peut être longue, et il est préférable d'en visiter plusieurs et de prendre son temps avant de faire son choix. Après tout, l'endroit que vous choisirez sera votre chez-vous pendant des mois, voire des années.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, au www.schl.ca/nouveauxarrivants.